Sciences Economiques et Sociales Seconde 8 – Lycée Fustel de Coulanges 2015/2016

Pour me contacter : marjorie.galy@wanadoo.fr Votre cahier de texte en ligne : http://www.toileses.org

Questionnement 2 : L'immigration est-elle un problème ou une opportunité pour la France ?

I) Qui sont les immigrés en France?

Figure 1
☐ En 2012, 230 000 immigrants sont arrivés en France. (flux)
☐ En 2012, il y avait 230 000 immigrés en France. (stock)
Figure 2
☐ En 2012, 8% des immigrants en France étaient portugais.
☐ En 2012, 8% des portugais ont migré en France.
Figure 4
☐ En 2013, il y avait environ 600 000 femmes immigrées âgées de 35 ans sur le territoire français.
(stock)
☐ En 2013, il y a eu environ 60 000 femmes immigrées âgées de 23 ans qui sont entrées sur le
territoire français. (flux)
Figure 5
□ 56% des immigrés sans diplôme entrés en France venaient du Portugal.
□ 56% des immigrés portugais entrés en France en 2012 étaient sans diplôme.
Figure 6
□ 84% des hommes immigrés portugais entrés en France en 2012 avaient un emploi début 2013.
□ 84% des hommes immigrés entrés en France en 2012 qui avaient un emploi début 2013 étaient
portugais.
Doc 7
☐ Dans l'agriculture en France, 5% des actifs sont des immigrés.
□ 5% des immigrés travaillent dans l'agriculture en France.

Insee Première N° 1524 - novembre 2014 : Les immigrés récemment arrivés en France

Une immigration de plus en plus européenne

Résumé

Le profil des immigrés qui entrent chaque année en France évolue au cours de la dernière décennie. La part des femmes continue d'augmenter, dans la lignée d'un mouvement datant du milieu des années 1970. Celle des personnes originaires d'Europe se renforce : près de la moitié des immigrés entrés en France en 2012 sont nés dans le continent contre un tiers dix ans auparavant. L'immigration d'origine européenne est majoritairement portugaise, britannique, espagnole, italienne ou allemande. Depuis 2008, malgré la hausse du niveau de diplôme, la part des immigrés déclarant occuper un emploi l'année de leur arrivée en France est stable. Elle varie toutefois fortement selon le pays d'origine.

5,8 millions d'immigrés en France début 2013

Début 2013, 5,8 millions d'immigrés vivaient sur le territoire français, soit 8,8 % de la population résidant en France. C'est 800 000 de plus qu'en 2004 ; ils représentaient alors 8,0 % de la population.

L'augmentation de la population immigrée résulte des entrées sur le territoire (flux d'immigration), diminuées des décès et des sorties du territoire. Chaque année, en moyenne, entre 2004 et 2012, 200 000 immigrés sont arrivés en France (soit 0,3 % de la population), 50 000 sont décédés et 60 000 ont quitté le territoire, par exemple à la fin de leurs études ou de leur séjour professionnel en France. Les flux d'entrées sont plus importants dans les pays de l'OCDE (0,6 % de la population). De 2009 à 2012, le nombre d'entrées d'immigrés augmente après une période de stabilité (2004-2009). Courant 2012, 230 000 immigrés sont arrivés en France, soit 28 000 de plus qu'en 2004

(**figure 1**). De 2004 à 2012, le flux d'immigration a augmenté au rythme moyen de 1,6 % par an, soit autant que dans l'ensemble des pays de l'OCDE.

Une immigration asiatique très féminine

Jusqu'au milieu des années 1970, les flux d'immigration étaient majoritairement masculins, concourant à combler les besoins de main d'œuvre; les femmes représentaient alors 44 % des flux d'immigration. En 1974, un frein est mis à l'immigration de main d'œuvre non qualifiée; les migrations familiales, qui sont majoritairement composées de femmes venant rejoindre leur conjoint, prennent alors une part croissante dans les flux; les femmes représentent alors 58 % des flux d'entrée. De plus, à partir du milieu des années 1980, les femmes migrent de plus en plus souvent pour d'autres raisons que familiales, par exemple pour trouver un emploi en adéquation avec leur diplôme ou pour suivre des études. Ces évolutions affectent les flux d'entrées durant plusieurs décennies, si bien que les femmes sont désormais majoritaires dans la population immigrée, particulièrement entre 20 et 30 ans.

Par ailleurs, entre 2004 et 2009, la part des femmes parmi les entrées d'immigrés variait peu selon le continent de naissance. Depuis, un écart apparaît entre les immigrés originaires d'Asie et d'Europe : parmi les entrées en 2012, 59 % des immigrés originaires d'Asie sont des femmes contre 51 % de ceux originaires d'Europe (**figure 2**). La situation de l'Asie s'explique principalement par la forte immigration féminine d'origine chinoise.

2- Pourquoi l'immigration en France est-elle de plus en plus et majoritairement féminine?

Une immigration de plus en plus européenne

Parmi les immigrés entrés en France en 2012, près d'un sur deux est né dans un pays européen et trois sur dix dans un pays africain (**figure 2**). L'immigration d'origine européenne est majoritairement portugaise, britannique, espagnole, italienne ou allemande. Ces cinq pays représentent 57 % des entrées d'immigrés nés en Europe et un quart de l'ensemble des entrées en 2012. Les nouveaux immigrés d'origine africaine viennent quant à eux pour moitié des pays du Maghreb. Enfin, les nouveaux immigrés nés en Chine (3 % des entrées en 2012) sont presque aussi nombreux que ceux nés en Allemagne.

Entre 2009 et 2012, le nombre d'entrées d'Européens a progressé fortement, de 12 % par an en moyenne ; cette hausse explique l'essentiel de celle du nombre total d'entrées (**figure 1**). Plus de la moitié de l'augmentation des entrées d'Européens est imputable à trois pays qui ont déjà connu par le passé des vagues d'émigration importantes vers la France : le Portugal, l'Espagne et l'Italie. En particulier, le nombre de nouveaux immigrés espagnols et portugais a doublé ou presque sur la période, conséquence de la crise économique qui touche leur pays.

3- Pourquoi l'immigration italienne, espagnol et portugaise a-t-elle repris en France?

Toujours entre 2009 et 2012, le nombre d'immigrés arrivés en France en provenance d'Afrique a augmenté légèrement (+ 1 % par an, en moyenne). La hausse est portée par les entrées d'immigrés originaires du Maroc ou de Tunisie (+ 2,4 % et + 2,9 % par an), tandis que celles en provenance d'Algérie diminuent (- 2,6 % par an). Moins nombreuses, les entrées d'immigrés natifs d'Amérique et d'Océanie augmentent de 4 % en moyenne par an et celles des Asiatiques reculent légèrement (- 1 % par an).

√4- À l'instar des discours du Front National, doit-on dénoncer l'explosion de l'immigration africaine?

Des nouveaux arrivants de plus en plus diplômés

63 % des immigrés entrés en France en 2012 sont <u>au moins</u> titulaires d'un diplôme de niveau baccalauréat ou équivalent et un quart est sans diplôme (**figure 5**). Parmi les pays contribuant le plus à l'immigration, les moins diplômés sont les ressortissants du Portugal et de la Turquie (respectivement 56 % et 57 %). À l'inverse, plus d'un immigré sur deux en provenance des États-Unis, de Chine, d'Espagne, d'Italie ou de Russie possède un diplôme supérieur.

Entre 2004 et 2012, toutes origines confondues, la part des immigrés ayant un diplôme au moins équivalent au baccalauréat a augmenté de 7 points, dont 2 points entre 2009 et 2012. Les immigrés en provenance d'Asie

sont au moins titulaires d'un diplôme de niveau baccalauréat. Les immigrés en provenance d'Afrique expliquent 42 % de la progression depuis 2009 : la part des plus diplômés augmente de 5 points pour les Marocains et de 4 points pour les Tunisiens, de plus en plus de jeunes bacheliers venant poursuivre leurs études supérieures en France. En revanche, les immigrés en provenance d'Amérique ou d'Océanie contribuent peu à l'accroissement de la part des plus diplômés (12 %). Quant aux Européens, ils contribuent même négativement (-9 %) puisque la part des plus diplômés diminue légèrement entre 2009 et 2012. Toutefois, la situation est très variable selon le pays d'origine. L'immigration portugaise, nettement moins diplômée que celle des autres origines européennes en 2009, le reste en 2012, mais la part des sans-diplômes diminue. Ainsi, les entrées en provenance du Portugal sont aujourd'hui presque équilibrées entre les non-diplômés et les diplômés.

√5- Comment expliquez-vous les écarts de niveau de diplômes des migrants selon le pays d'origine ? (les migrants portugais non ou peu diplômés sont de plus en plus nombreux, les migrants provenant d'Afrique sont de plus en plus diplômés, les migrants provenant de Chine et des Etats-Unis sont majoritaires à être diplômés)

Les Européens plus fréquemment en emploi l'année de leur arrivée en France

Parmi les immigrés de plus de 16 ans et non étudiants entrés en France en 2012 (flux), 40 % déclarent occuper un emploi l'année de leur arrivée (**figure 6**). Ce taux d'emploi est moindre que celui de l'ensemble de la population immigrée de plus de 16 ans et non étudiante résidant en France début 2013 (47 %) (stock). Parmi les immigrés européens entrés en France en 2012, 55 % déclarent occuper un emploi début 2013, soit deux fois et demi plus que les Africains (21 %). Ces différences s'expliquent en partie par la structure des populations par sexe, âge et niveau de diplôme. En 2012, la part des immigrés ayant un emploi est particulièrement élevée parmi les immigrés originaires d'Allemagne, d'Espagne et du Portugal (70 %).

6- Pourquoi les immigrés européens occupent-ils plus fréquemment un travail que les immigrés africains ?

Entre 2004 et 2008, la part des nouveaux immigrés déclarant occuper un emploi avait augmenté de 6 points pour atteindre 41 %. Elle s'est ensuite stabilisée, malgré la hausse des niveaux de diplôme, suite à la crise économique. En 2012, les femmes arrivées dans l'année ont moins souvent un emploi que les hommes immigrés (29 % contre 52 %). Le taux d'emploi des femmes n'augmente que progressivement avec la durée de présence en France car elles migrent davantage pour raison familiale.

√7 - Pourquoi les femmes immigrées ont des taux d'emploi inférieurs à ceux des hommes ?

Quels sont les secteurs d'activité qui ont besoin de la main-d'œuvre immigrée ?

Au milieu des années 2000, en moyenne, sur l'ensemble des emplois, près de 8% des postes sont occupés par des travailleurs immigrés. Parmi les 3 secteurs d'activité, c'est le secteur primaire (agriculture-sylviculture) qui a le moins recours à la main-d'œuvre immigrée, suivi du secteur secondaire (industrie) avec 7% de travailleurs immigrés et enfin le secteur tertiaire (les services) avec 8% de travailleurs immigrés. Mais ces moyennes par secteur cachent d'importantes disparités à l'intérieur des secteurs. Ainsi, dans la construction (bâtiment et travaux publics BTP) qui fait partie du secteur secondaire, les immigrés représentent 16% des effectifs totaux et dans les activités de nettoyage, qui appartiennent au secteur tertiaire, 32% des emplois sont occupés par des travailleurs immigrés. Toujours dans le tertiaire, 25% des «femmes-hommes » de ménage sont immigrés et 21% des vigiles.

Pourquoi migrent-ils?

Tout migrant, doit, pour résider de façon régulière sur le territoire, faire une demande de titre de séjour qu'il doit motiver par le motif de sa venue en France. En 2012, près de la moitié de immigrés venait en France au titre du regroupement familial (surtout des femmes et des mineurs), 30% pour étudier en France (post-bac); 8,6% pour travailler et 8,5% pour des raisons humanitaires, c'est-à-dire des réfugiés politiques (guerres, famines, persécutions).